



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PREFECTURE DE LA SEINE SAINT-DENIS
«mission politique de la ville»

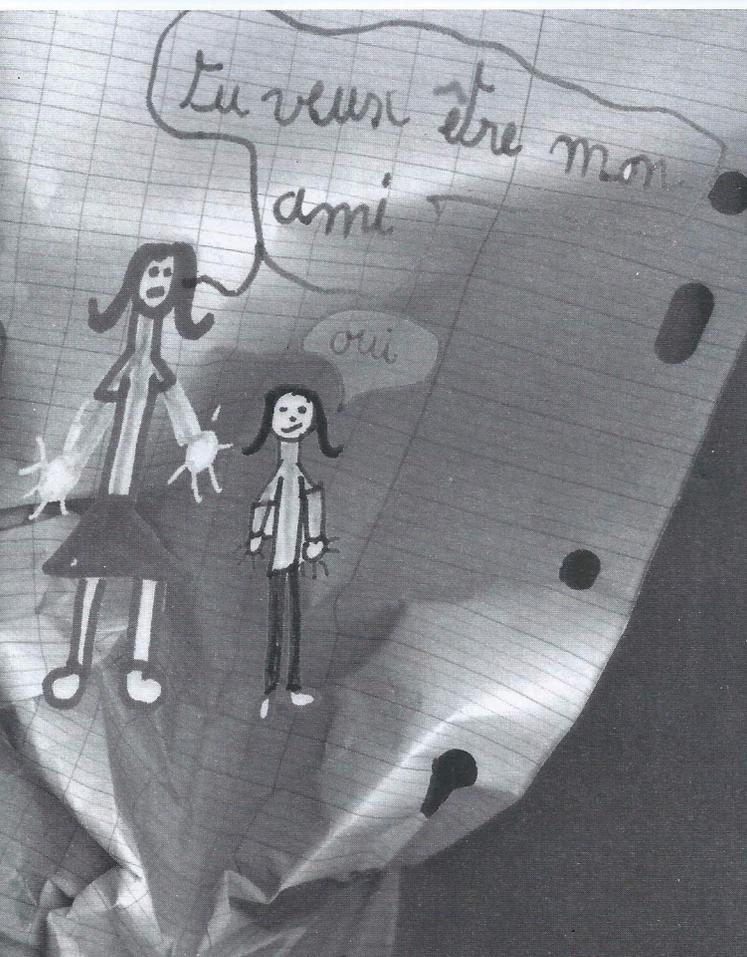


Conseil Communal
de Prévention de
la Délinquance



Institut de recherche sur la
Résolution
Non-violente des
Conflits

Ville de Montreuil - direction communication - © René Millas / dessin de Une - imprimerie municipale - 2000



la non-violence
dès l'école
pratiques
de la résolution
des conflits
pour les 6-11 ans



Mohamed 11 ans
École élémentaire Joliot-Curie 1
de Montreuil

Ce livret est un complément théorique et pratique à la vidéo " La non-violence dès l'école " réalisée par l'IRNC.

Il s'adresse plus particulièrement aux enseignants du primaire, mais il peut être utilisé et exploité par tous les membres de la communauté éducative.

Il a été réalisé par Alain Refalo, instituteur à Montreuil (93) et membre de l'IRNC, avec la collaboration de Claudine Braun, professeur des écoles, maître-formateur à Rouffach (68) et Fabien Pujervie, instituteur, maître-formateur à Val de Reuil (27).

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »

Préambule de l'acte constitutif de l'UNESCO

- 1** Les enjeux d'une démarche d'apprentissage à la résolution non-violente des conflits.
- 2** Quelques notions à clarifier.
- 3** Clés pour construire une culture de la pratique de la résolution non-violente des conflits à l'école :
 - La présence de l'adulte dans la cour de récréation ;
 - La réunion de classe ;
 - Analyser les conflits pour rechercher des solutions constructives ;
 - Connaître les différentes étapes de résolution d'un conflit ;
 - Pédagogie et résolution non-violente des conflits. Un exemple : le défi.
- 4** Activités possibles pour apprendre à gérer les conflits.
- 5** Textes officiels.
- 6** Bibliographie.
- 7** Adresses utiles.
- 8** Annexe : La charte Terre et Paix de la ville de Fougères.
- 9** L'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits.

1 Les enjeux d'une démarche d'apprentissage à la résolution non-violente des conflits

" Dès lors que, de par sa nature, l'homme est en même temps incliné à la violence et disposé à la non-violence, la question est de savoir quelle part de lui-même il décide de cultiver, aussi bien individuellement que collectivement. " (Jean-Marie Muller)

L'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé la période 2001-2010 " Décennie pour une culture de paix et de non-violence au profit des enfants du monde ". Pour que nos sociétés cultivent la non-violence, il importe en effet que l'éducation, qui est la base et le reflet de toute culture, soit fondée sur la philosophie de la non-violence. Si nous voulons déraciner les mauvaises herbes de la violence et de la guerre présentes dans notre culture et notre histoire, il nous faut semer très tôt, dès l'école, les bonnes graines de la non-violence et de la paix.

L'école est un lieu où se côtoient des enfants qui sont tous dans des processus différents d'identification et de construction de leur personnalité. Leurs demandes, leurs envies, leurs besoins dépendent de leur histoire personnelle, leur milieu familial, leur environnement social et leurs expériences antérieures. Cette grande diversité de positionnements amène les enfants à vivre leurs rencontres avec les autres comme des possibilités d'échange, mais aussi d'opposition.

Parfois, ces conflits dégénèrent en violences. Pour beaucoup d'enfants, dans la cour de récréation comme dans la vie, il faut savoir se défendre, en dominant physiquement l'autre ou en faisant peur. Qu'importe la manière, du moment qu'on ne se laisse pas dominer.

L'expérience, l'environnement social, familial et culturel encouragent cette réponse et confortent les enfants dans l'idée que la violence peut être légitime. Bien souvent, la violence des autres appelle comme réponse la domination ou la soumission. N'y aurait-il aucune autre réponse possible pour se défendre et montrer qu'on ne se laisse pas faire ?

Très souvent, ces conflits qui surviennent entre les élèves sont niés ou sanctionnés par les enseignants, mais ne sont pas résolus de manière positive. Les enfants ressentent un sentiment d'incompréhension et d'insécurité. Les savoirs de l'école peuvent-ils être bien transmis dans un climat qui n'est pas apaisé ? Autrement dit, quand l'enfant est en situation de détresse, quand sa perception du monde est troublée, peut-il se concentrer sur les apprentissages fondamentaux ?

C'est la manière dont l'enseignant va aborder ces conflits et tenter de les résoudre avec les enfants, qui va déterminer si l'expérience vécue est destructrice ou constructive pour chacun. La réflexion sur la résolution non-violente des conflits amène l'enseignant à porter un regard nouveau sur la pédagogie qu'il met en œuvre, une pédagogie visant à offrir aux enfants des lieux porteurs de sens et à permettre toutes les interactions possibles et souhaitables entre les savoirs et les comportements dans le groupe-classe et dans l'école. Le conflit devient alors outil d'apprentissage et de développement de chacun.

La pratique d'une telle pédagogie est susceptible d'induire des modifications profondes dans l'attitude et le statut des éducateurs et enseignants (exercice d'une "autorité non-violente") ; ces modifications peuvent se répercuter sur toute la structure enseignante à laquelle ils appartiennent ; elle même induira des changements profonds sur le comportement des enfants. C'est ainsi que pourrait naître et se développer progressivement

une culture de non-violence dans la société.

Dans cette perspective, l'apprentissage à la résolution non-violente des conflits dès l'école devient une priorité. Il s'agit, pour sortir de la spirale des violences :

d'aider les élèves à rechercher des solutions positives à leurs conflits et de les amener à en faire l'expérience ;

et, dans le même temps, de mettre en place des pratiques pédagogiques excluant tout rapport d'autoritarisme et de soumission, c'est-à-dire qui incarnent les valeurs et les attitudes de la non-violence : autonomie, responsabilité, coopération, créativité, solidarité.

Il est sans doute fascinant pour tout éducateur voire pour tout Pouvoir de croire que l'Éducation puisse être le levier qui changera les comportements et donc la société, mais n'est-ce pas d'une violence symbolique extrême ? L'éducation n'a pas pour finalité de forger le citoyen de demain à l'image que l'éducateur s'en fait aujourd'hui (même s'il doit défendre ses valeurs pour montrer l'importance de la référence à un système de valeurs). Elle doit donner à l'enfant la capacité de construire cet idéal lui-même en interaction avec les autres. La culture de la non-violence doit donc lui être proposée pour qu'il la mette à l'épreuve de sa vie et qu'il la fasse évoluer pour l'adapter à son environnement et à son temps.

Ce souci de cohérence ouvre la perspective d'une éducation citoyenne susceptible de fonder et de développer une culture de la non-violence et de la paix. Tant que cette éducation restera marginale ou expérimentale, elle ne pourra produire que des " effets " limités. Pour le long terme, il est fondamental que nos sociétés investissent, par une volonté politique clairement affichée, tant sur le plan local que national, dans l'institutionnalisation de l'éducation à la non-violence, notamment à l'école. C'est à la mesure des efforts déployés en

faveur de cette éducation que nous pourrions juger de la mutation culturelle que l'ONU a appelée de ses vœux dans sa résolution de novembre 1998.

2 Quelques notions à clarifier :

Source : MULLER (Jean-Marie). - *Le principe de non-violence*, Ed. Marabout, 1999, 323 p.

Conflit : Le conflit est constitutif de notre relation aux autres et de toute vie sociale. La paix ne sera jamais l'absence de conflits, mais la maîtrise, la gestion et la résolution des conflits par d'autres moyens que ceux de la violence destructrice et meurtrière. La fonction du conflit est d'établir un contrat, un pacte entre les adversaires qui satisfasse les droits respectifs de chacun.

Agressivité : L'agressivité est une puissance de combativité, d'affirmation de soi. Constitutive de notre propre personnalité, elle nous permet d'affronter l'autre sans nous dérober, en surmontant notre peur légitime. C'est une énergie qui peut être utilisée de façon destructrice (violence) ou constructive (non-violence) dans la relation conflictuelle avec l'autre. Faire preuve d'agressivité, c'est accepter le conflit avec l'autre sans se soumettre à sa loi et en cherchant à construire avec lui une relation fondée sur la reconnaissance mutuelle de nos droits.

Violence : Toute violence est un viol de la personne : le viol de son identité, de ses droits, de son corps. La violence est un dérèglement du conflit car elle vise à dominer l'autre, à l'éliminer. Elle ne permet pas de résoudre positivement le conflit, c'est-à-dire d'établir la justice entre les adversaires, mais elle l'envenime dans une spirale sans fin.

Non-violence : La non-violence exprime le refus de tous les processus de légitimation et de justification de la violence dans le conflit. C'est la recherche d'une attitude de respect, en pensée, en parole et en action envers la vie de tout être humain. Se décider à la non-violence, c'est vouloir opposer au désir de violence, une détermination qui maîtrise, surmonte et transmutte ce désir pour pouvoir aller à la rencontre de l'autre et construire avec lui une relation fondée sur la reconnaissance mutuelle. La non-violence est le contraire de la passivité ou de la lâcheté. C'est pourquoi elle est également une méthode d'action collective susceptible de créer un rapport de forces pour faire face à l'oppression et à l'agression.

Médiation : La médiation est l'intervention d'une tierce personne qui s'interpose dans l'entre-deux des protagonistes d'un conflit. Elle se met au milieu de deux adversaires qui se font face et sont tournés l'un contre l'autre. La médiation vise à faire passer les deux protagonistes de l'adversité à la conversation, c'est-à-dire à les amener à se tourner l'un vers l'autre pour se parler, se comprendre et, si possible, trouver un compromis qui ouvre la voie à la réconciliation.

3 Clés pour construire une culture de la pratique de la résolution non-violente des conflits à l'école

a La présence de l'adulte dans la cour de récréation

Les enseignants de l'école élémentaire appréhendent généralement les moments de surveillance de la cour de récréation. Ils revendiquent volontiers que cette tâche soit effectuée par d'autres personnes (comme le font dans les collèges les surveillants). La cour est en effet le premier lieu de violence entre les enfants. Les jeux évoluent mal parce que les enfants refusent de perdre ou ne respectent pas les règles. Ils courent et se battent. Ils retrouvent les copains de leur quartier et testent leur force en groupe.

Pourtant, il est important que les adultes soient présents à ces moments-là, pour être les garants des règles établies pour la cour, pour séparer les enfants qui se battent, pour arrêter les gestes violents, pour pointer les origines des conflits et discuter avec les protagonistes, pour permettre à chaque enfant de se sentir protégé, pour comprendre ce qui se joue hors de la classe. Le travail de résolution non-violente des conflits commence ici. C'est un terrain d'application privilégié.

Pour optimiser cette présence des adultes, il est important qu'il y ait une cohérence d'attitude dans l'équipe enseignante. Les règles doivent être les mêmes quelle que soit la personne qui surveille. C'est une réflexion qui peut être menée par l'équipe dans le cadre d'un projet d'école. L'aménagement d'espaces de jeux et l'élaboration des règles avec des délégués de chaque classe sont d'autres éléments qui éviteront que la récréation soit un moment de non-droit et de souffrance.

Il est nécessaire enfin que l'adulte ne surveille pas la cour à distance, mais que les enfants le sentent présent, proche, dans un état d'esprit de détente et de complicité. Ceci rassure les plus faibles et prévient les débordements des enfants les plus agressifs.

b La réunion de classe

C'est la réunion de tous les enfants de la classe avec l'enseignant, où ensemble, on gère la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas bien. Dans ce lieu de gestion, chaque enfant a sa place et sa parole est respectée. Ce n'est pas un tribunal où l'on cherche des coupables, mais un lieu où l'on apprend à se comprendre et à s'entraider, où la créativité partagée permet de trouver des solutions inédites à des situations parfois délicates. Cette réunion, régulière, hebdomadaire, change véritablement le climat de la classe. Chaque enfant sait que ses idées, mais aussi ses inquiétudes et ses problèmes relationnels avec les autres vont être pris en compte. Il sait que des solutions peuvent être trouvées. Cette confiance permet une disponibilité plus grande pour les autres apprentissages.

Les enfants constatent rapidement qu'ils ont des droits, mais que ces droits impliquent des responsabilités et des devoirs, qui conduisent à l'élaboration de règles. Ces règles sont rédigées collectivement et constituent un écrit de référence pour la vie de la classe. Elles sont appelées à être modifiées et complétées durant l'année.

Les enfants ne sont pas spontanément prêts à parler et à prendre des initiatives. Il s'agit de les mettre en situation d'apprentissage avec des essais de prise de parole, des reformulations avec le droit à l'erreur et des moments d'évaluation de ce qui s'est passé.

Sincérité, émotion, plaisir, humour ponctuent régulièrement ces réunions.

Lorsque les conflits exprimés sont douloureux, il y a lieu de s'en tenir à un certain cadre :

La réunion de classe

Espace de parole :

- pour féliciter
- pour proposer
- pour exprimer ses conflits*

Les supports :

- Boîte aux lettres
- Cahier de soucis
- Cahier de « ralage »

*Les enjeux

Quand l'enfant exprime un conflit ou une difficulté :

- il est entendu.
- les personnes impliquées sont entendues.
- des solutions sont proposées par les enfants ou l'enseignant.

Les solutions proposées peuvent :

- résoudre le conflit
- trouver une solution provisoire
- mettre en place une trêve
- organiser une réparation

Dans tous les cas, les propositions sont centrées sur le respect des personnes et les techniques de résolutions positives du conflit. Elles visent à vérifier leur pertinence dans le cadre même des confrontations vécues par les enfants. Leur traitement différé atténue le caractère émotionnel de l'événement et permet la prise de distance.

Les modalités

L'élève, auteur du mot, a la parole en premier. La personne impliquée en deuxième.

Les réactions et propositions de tous sont écoutées.

Une décision est prise.

Les conclusions ont valeur de contrat . Elles sont consignées dans un cahier ou sur un tableau d'engagement. Elles seront relues et vérifiées en préambule de la prochaine réunion.

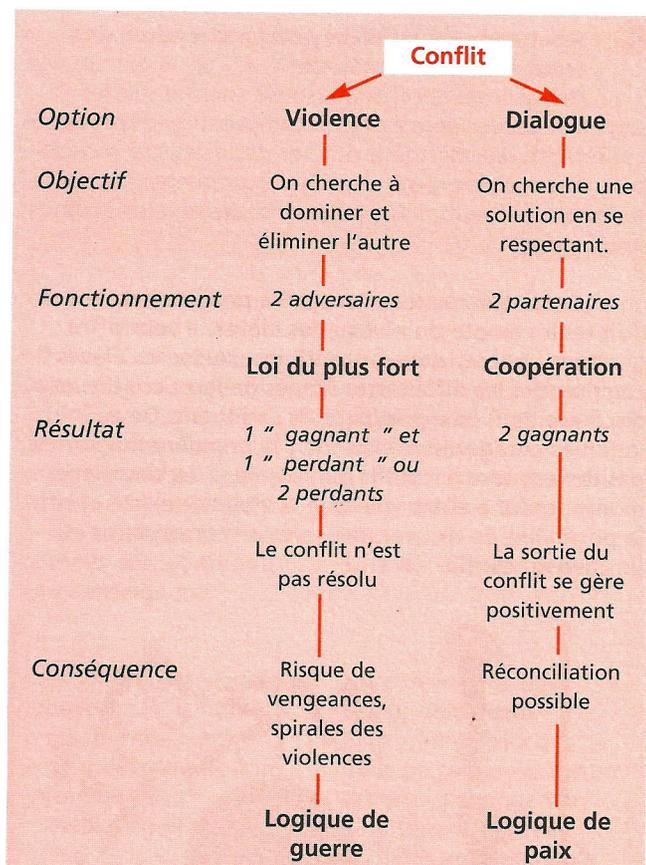
C Analyser les conflits pour rechercher des solutions constructives

Analyser les conflits qui surviennent entre les élèves, c'est leur permettre de comprendre les processus qui sont en jeu, c'est leur donner des mots, du vocabulaire, des concepts pour exprimer autrement que par la violence et l'insulte leurs propres peurs et leurs propres souffrances.

Ce schéma peut se construire progressivement et doit tenir compte du niveau des élèves. Il veut offrir quelques repères clairs susceptibles d'aider les élèves à comprendre les différentes étapes de leurs conflits et de discerner dans quelle logique ils se situent. Deux logiques antagonistes existent ; la première ne permet pas de résoudre le conflit durablement. La deuxième montre qu'une autre voie que la violence existe et offre la possibilité de trouver une solution constructive et positive au conflit.

Mehdi 11 ans
Ecole élémentaire Joliot-Curie 1
de Montreuil





Si cette phase d'analyse du conflit est capitale, elle doit pouvoir se prolonger par des exercices pratiques, par exemple sous forme de jeux de rôles afin de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de chacune de ces deux logiques. A la suite d'un conflit entre deux élèves, on peut l'analyser à l'aide de cette grille et ensuite le " rejouer " en cherchant ensemble des solutions positives, sans violence, qui donnent toute leur place au dialogue et à la coopération.

Connaître les différentes étapes de résolution d'un conflit

Source : *Non-Violence Actualité, Conflit mettre hors-jeu la violence, supplément à N.V.A., juin 1998.*

De nombreux conflits de la vie de tous les jours proviennent de confrontations de besoins ou d'intérêts, de divergences de vues qui ne portent atteinte ni au respect de la personne ni aux droits de l'Homme. Le règlement de ces différends ne relève pas, le plus souvent, de l'institution judiciaire.

Quand les protagonistes considèrent le conflit comme un problème commun, il est possible de décrire une procédure de résolution en quatre étapes qui sert à la fois de grille d'analyse du conflit et de cadre pour agir.

1. Définir un temps pour parler. La communication va permettre de faire état du différend, avec une volonté affichée de résoudre le problème. Il est nécessaire d'avoir du temps pour maîtriser ses émotions, casser l'engrenage de l'agressivité désordonnée et de la violence, et prendre le recul nécessaire.

2. Exprimer clairement l'objet du conflit en s'efforçant de comprendre la logique de l'autre et de faire comprendre sa position (écoute active, affirmation de soi). Ce temps d'explications fait tomber la tension et permet le déroulement des étapes suivantes.

3. Résumer le problème en identifiant ses causes. Ceci permet de voir si les deux parties ont la même appréciation de la situation. Cette étape est un pont entre la définition du problème et la recherche de solutions. Un médiateur peut parfois faciliter cette démarche.

4. Faire preuve de créativité pour imaginer des solutions possibles et les examiner soigneusement en recherchant les avantages, les inconvénients, les conséquences pour le présent, pour l'avenir. Il faut que la solution retenue soit acceptable pour les deux parties, adaptée aux besoins, respectueuse de la relation. Prévoir éventuellement un suivi pour faire le point sur l'application de la solution retenue.

La reconnaissance du désaccord par chacune des parties est essentielle et déterminante surtout lorsqu'il n'y a pas de réelle solution autre qu'un accord provisoire ou une trêve.

Un questionnaire pour aider les élèves à trouver des solutions constructives à leurs conflits.

Source : Betty A. Reardon. - *La tolérance porte ouverte sur la paix*, Editions UNESCO, 1997, 112 p.

« Une des approches communément enseignées dans les écoles à tous les niveaux est le processus en six étapes qui a été mis au point, sous des formes et des adaptations diverses, par l'American Friends Service Committee de Kansas City, aux Etats-Unis. La présente version est destinée aux jeunes enfants et s'applique aux conflits personnels, mais elle peut être adaptée à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire et appliquée aux conflits de groupe. Elle se présente sous la forme d'une série de questions. Les maîtres pourront, s'ils le désirent, reformuler les questions en termes adaptés au degré de développement des enfants concernés. »

Première étape : Quelle est la chose que je veux qui m'a plongé dans ce conflit ? Que veut l'autre avec qui je suis en conflit ?

Deuxième étape : Quel est l'objet du conflit ? Voulons-nous tous les deux la même chose ? Ou voulons-nous que des choses différentes aient lieu au même moment, par exemple, s'agit-il d'un différend au sujet d'un ballon de football ?

Troisième étape : Puis-je imaginer des moyens qui nous permettent d'obtenir tous les deux ce que nous voulons ? Combien de moyens distincts puis-je ainsi envisager ? Combien de moyens mon adversaire et moi pouvons-nous imaginer ? Combien de moyens nos camarades de classe peuvent-ils nous aider à imaginer ?

Quatrième étape : Lequel de ces moyens serait le meilleur ? Dans chaque cas, que pourrait-il arriver si nous nous y prenions de cette façon ? Serais-je satisfait de ces résultats ? Mon adversaire le serait-il ?

Cinquième étape : Quels sont les moyens qui ont le plus de chances de nous satisfaire tous les deux ? Respecterions-nous l'accord ?

Sixième étape : Comment pouvons-nous commencer à mettre en œuvre ce moyen et comment pouvons-nous nous assurer qu'il marche ? Sera-t-il à l'épreuve du temps ?

Ce questionnaire peut être présenté aux enfants peu de temps après que le maître ou d'autres élèves soient intervenus pour faire cesser le comportement conflictuel, qu'il s'agisse d'une bagarre ou de quelque accrochage physique plus bénin, d'une querelle verbale, d'un échange d'injures, etc.

Il peut permettre au maître d'élaborer une démarche d'apprentissage à la résolution non-violente des conflits adaptée à sa classe.

e Pédagogie et résolution non-violente des conflits.

Un exemple : **LE DEFI** : travailler ensemble pour apprendre à vivre ensemble ou un entraînement à la gestion des conflits.

Mettre en œuvre des méthodes non-violentes de résolution des conflits dans la classe implique des choix pédagogiques basés notamment sur la communication et l'entraide. Ils concernent l'ensemble des apprentissages quelque soit la matière. Le défi est une illustration de cette démarche de travail riche et stimulante pour chaque enfant.

Pour toute la classe, le but commun est de réussir, en temps limité, le plus grand nombre d'exercices. La tâche est volontairement démesurée afin d'induire l'utilisation de stratégies basées sur la coopération, la communication, l'échange, le partage, l'argumentation.

Les enjeux

- Le défi propose de mettre les élèves dans une situation riche d'interactions. Chaque élève peut ainsi vérifier l'efficacité de certaines des démarches de communication qui le respectent et respectent les autres.

Chacun s'implique dans une dynamique où l'objectif commun lui impose de mettre en œuvre des capacités à se situer dans les confrontations aux autres et aux savoirs.

L'élève investit, dans ces situations, les stratégies de résolution de conflits qu'il a découverte à d'autres occasions (médiation d'un conflit dans la cour, réunion de classe, apprentissage de la résolution des conflits, éducation civique...). Ainsi en transférant ces démarches, chacun est amené à les adapter, les valider ou les abandonner.

Le DEFI est un lieu d'appropriation de capacités à gérer ses conflits, en situation.

Le rôle de l'enseignant

- Le DEFI offre une évaluation dynamique de chaque élève dans sa manière de vivre ses rapports aux autres et de se situer dans un groupe. L'observation des élèves révèle à l'enseignant, les valeurs et compétences sur lesquelles travailler (réunion de classe, éducation civique ...) pour promouvoir le recours à des comportements non violents.

- Préparer un nombre important de tâches à réaliser (50 problèmes de mathématiques par exemple) et en trois ou quatre exemplaires chacun.

La conception

- Dans la présentation des exercices ou des tâches on privilégiera l'aspect ludique et la variété.

- Les exercices sont ouverts, ils permettent de mobiliser plusieurs connaissances et compétences à la fois. Ils sont construits sur le principe de la "zone proximale de développement". Le franchissement des obstacles est lié à la résolution des conflits socio-cognitifs induits par la situation.

Les consignes

- Dans cette pochette se trouvent X exercices ; chaque équipe (classe) doit résoudre le plus grand nombre possible d'exercices ; l'humour, l'originalité et la présentation sont appréciés du jury.

- Chaque équipe dispose de tout le matériel disponible ou accessible à sa guise (bibliothèque, livres, cahiers...).

- Chaque équipe s'organise comme elle l'entend.

- Au terme du temps prévu (une heure), chaque équipe présente une seule et unique réponse par exercice réalisé.

Le déroulement

- Découverte des sujets et premières répartitions des tâches.

- Activités de recherches et confrontations.

Des synthèses sont organisées deux à trois fois par DEFI. Ce sont des moments de prise de distance. Tous les élèves analysent ensemble leurs stratégies personnelles et collectives au regard du but poursuivi. Ils décident de réorienter leur travail et parfois redistribuent les tâches de chacun.

- Le choix, environ 15 mn avant la fin de l'épreuve.

Il impose de désigner parmi les solutions trouvées celle qui va être retenue pour l'ensemble du groupe. Les critères à retenir et les prises de décision sont des moments de confrontation et d'argumentation importants.

- Un premier bilan est fait à la fin de l'épreuve tous ensemble.

Chacun peut exprimer ses ressentis. Tout le monde cherche à souligner la pertinence de certains comportements individuels et l'efficacité des stratégies collectives utilisées.

- Le bilan final, quelques jours plus tard, avec les résultats.

Il observe et renvoie les contradictions entre les modalités d'organisation et les résultats obtenus. Les principales conclusions sont notées et deviennent références communes pour le groupe. Elles seront de nouveau expérimentées et affinées lors du prochain DEFI.

4 Activités possibles pour apprendre à gérer les conflits

a) Observation et réflexion

Source : MASHEDER (Mildred). - *Jeux coopératifs pour bâtir la paix*, Université de Paix de Namur, 2 tomes, 1898, 1993, 137p., 107p.

Les détectives au travail !

Les enfants observent d'autres camarades en train de jouer dans la cour de récréation (enfants de classes maternelles ou primaires). Ensuite, à partir de leurs observations, sous la conduite de l'instituteur, ils discutent des causes de ces conflits et disent comment leurs camarades les ont résolus : habituellement par l'opposition, le retrait ou par l'arbitrage d'un tiers - souvent un adulte - ou parfois par la discussion et la négociation.

Ensemble, ils estiment alors si les solutions adoptées dans la cour de récréation ont été les meilleures. En auraient-ils préféré d'autres ? Le rôle de l'instituteur est ici de susciter chez les enfants un maximum de créativité dans une recherche de solutions alternatives où chacun se sent respecté.

b) Jeux de rôles

Source : FORTAT (Richard), LINTANF (Laurent). - *Éducation à la paix, fiches pédagogiques pour les enfants de 4 à 12 ans*, Chronique Sociale, 1989, 149 p.

Déroulement :

a) Noter sur des papiers des situations de conflits quotidiens.

Exemple, en classe :

Il n'y a qu'un ballon, les filles veulent jouer au ballon prisonnier, les garçons au foot.

Pendant un devoir, on t'accuse injustement d'avoir copié sur ton voisin ou ta voisine.

Il ne reste qu'une place à l'atelier peinture ; deux enfants veulent y aller.

Un(e) plus grand(e) que toi prend un malin plaisir à te prendre un morceau de ton goûter à toutes les récréations.

Exemple, à la maison :

- Un enfant veut regarder un film sur une chaîne de télévision, un autre veut voir un dessin animé sur une autre chaîne au même moment.

b) Faire tirer ces papiers à des groupes de deux ou trois élèves.

Faire jouer la scène une fois : un oppresseur/un opprimé.

Faire rejouer la scène, mais l'opprimé va essayer de parvenir à une autre forme de résultat final. Il ne doit plus être opprimé. Les solutions envisagées font ressortir différentes possibilités.

On recherche des solutions :

Toutes les solutions sont admises.

L'opprimé ne doit pas devenir l'oppresseur.

La violence n'est pas utilisée.

Le conflit débouche sur un compromis.

Variante : Faire intervenir une 3^e personne dans le jeu (un médiateur).

Prolongements :

Au fil des séances et de l'année, arriver à une meilleure compréhension des notions de : provocation,

tension, communication, coopération, confiance, escalade, désescalade, alliance, agression, violence, négociation, médiation, arbitrage.

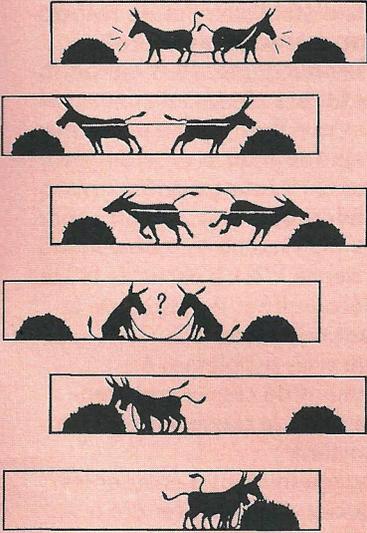
Voir les notions qui sont positives et celles qui sont négatives, celles qui doivent être cultivées et celles qui doivent être contrôlées par soi le plus possible.

Remarques :

A pratiquer régulièrement, séances d'autant plus courtes que les enfants sont jeunes.

c) Recherche : Les deux ânes

Coopérer pour résoudre les conflits.



1. Distribuer les images dans le désordre.
2. Demander aux élèves de construire une histoire à partir de ces images.
3. La mise en commun permet de réfléchir aux solutions possibles pour résoudre le problème des ânes.
4. L'analyse fait ressortir les différentes étapes de résolution du conflit des deux ânes :
 - L'origine du conflit
 - Le conflit sans issue
 - La réflexion, le dialogue
 - La coopération, la solution positive

5 Textes officiels

Recommandation du Conseil de l'Europe aux Etats membres : Enseignement et apprentissage des droits de l'Homme dans les écoles.

Les concepts liés aux droits de l'Homme peuvent et doivent être assimilés dès le plus jeune âge. Par exemple, les enfants du pré-scolaire et du primaire peuvent déjà faire l'expérience du règlement non-violent des conflits et du respect d'autrui dans le cadre de la classe. [...] Les aptitudes nécessaires pour comprendre et soutenir les droits de l'Homme sont notamment les suivantes : [...] savoir reconnaître et accepter les différences, établir avec autrui des relations constructives et non oppressives, résoudre les conflits de manière non-violente. (*Recommandation du Conseil de l'Europe aux Etats membres, 14 mai 1985*). Cette recommandation a été transmise à tous les chefs d'établissement de France par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation Nationale (*Circulaire n° 85-192 du 22 mai 1985, parue au Bulletin Officiel n° 22 du 30 mai 1985*).

Initiatives citoyennes à l'École pour apprendre à vivre ensemble

S'agissant du premier degré, c'est à partir de la vie de la classe que les élèves découvriront les règles de la vie en commun en participant notamment :

- à des dialogues sur de vrais problèmes à résoudre à l'occasion notamment de cas concrets rencontrés dans la vie collective (dans la classe, en cour de récréation, à l'occasion de sorties) ;

- à des activités de langage invitant à écouter les autres, à argumenter, à négocier afin d'apprendre à se maîtriser (apaiser un différend, réparer une faute, se réconcilier) [...] (*Extrait des Initiatives citoyennes à l'École pour apprendre à vivre ensemble, Note de servi-*

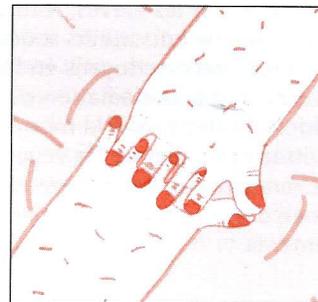
ce n° 97-216 du 10 octobre 1997, publiée dans le Bulletin Officiel n° 36 du 16 octobre 1997)

Journées sans violence des 22 et 23 octobre 1999

Des débats pour parler de la violence dans l'école ou dans l'établissement et des actions entreprises pour l'éliminer seront organisés. [...] L'accent sera également mis sur ce que les élèves eux-mêmes ressentent par rapport à la violence et ont à en dire, avec les modes d'expression de leur choix (dialogues, écrits, réalisations artistiques...) aux autres jeunes et aux adultes, en présence, le cas échéant, de parents et d'intervenants extérieurs associés à la réflexion.

En maternelle et à l'école élémentaire, on pourra en particulier traiter les problèmes d'agressivité et de conflits dans les cours de récréation. [...]

Ces journées s'inscrivent dans la droite ligne des dispositions prises en matière de mobilisation de tous les acteurs locaux contre les violences à l'école et peuvent cette année renforcer ou compléter de manière fructueuse les actions entreprises au titre des initiatives citoyennes. (*Extrait des Initiatives citoyennes et Journées sans violence, circulaire n° 99-148 du 4 octobre 1999, publiée dans le Bulletin Officiel n° 35 du 7 octobre 1999*)



6 Bibliographie

(La plupart de ces ouvrages sont disponibles à la librairie de Non-Violence Actualité, BP 241, 45 202 Montargis cedex, Tel : 02 38 93 67 22 Télécopie : 02 38 93 74 72)

1. Sur conflit, violence et non-violence à l'école :

COLLECTIF (sous la direction de B. Bayada, A.C. Bisot, G. Boubault, G. Gagnaire) - **Conflit : mettre hors-jeu la violence, Chronique Sociale, 1997, 142 p.**

Cet ouvrage décrit ce qu'est l'approche non-violente du conflit. Il comprend, à partir de nombreuses expériences, des analyses, des repères pour changer l'approche du conflit et sa résolution. Il s'adresse aux personnes concernées par les conflits dans leur vie personnelle ou professionnelle.

OLWEUS (Dan). - **Violences entre élèves, harcèlements et brutalités : les faits, les solutions, ESF, coll. " Pédagogies/Recherche ", 1999, 128 p.**

Un ouvrage riche en conseils pratiques à l'attention des chefs d'établissement, enseignants et parents d'élèves pour la mise en place d'une " stratégie de mobilisation générale de l'établissement contre les violences entre élèves ".

DIAZ (Babeth) , LIATARD (Brigitte). - **Contre-violence et mal être, la médiation par les élèves, Nathan, 95 p.**

Cet ouvrage s'adresse aux éducateurs soucieux de préparer les jeunes à leur vie de citoyens en les formant à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs. Il décrit les conditions nécessaires à la mise en place de la formation, ses principales étapes, les écueils à éviter et les satisfactions rencontrées. Ce livre est le fruit d'une expérience menée depuis cinq ans en banlieue et dans divers établissements.

COLLECTIF (sous la direction d'Yvette Bailly, François Bazier, Guy Boubault, Isabelle Filliozat). - **La médiation, Non-Violence Actualité, 199 , 92 p.**

Fondements de la médiation, déroulement de la procédure, nombreux exemples d'application de cette méthode de résolution des conflits dans des domaines aussi divers que la famille, l'école, l'entreprise, la justice, les différends internationaux...

ALTERNATIVES NON VIOLENTES . - La non-violence dès l'école, Automne 1997, n° 104, 70 p.

Revue associée à l'IRNC. Incivilités, rackets et violences empoisonnent de plus en plus la vie scolaire. Que faire ? Ce numéro rend compte de nombreux exemples de médiations et d'actions pédagogiques innovantes, capables de restaurer une véritable relation éducative. A commander : ANV BP 27, 13 122 VENTABREN (58 F port compris).

PRAIRAT (Erick). - **La sanction : petites méditations à l'usage des éducateurs, L'Harmattan, 1997, 132 p.**

Maître de conférences à l'IUFM de Lorraine, Erick Prairat a mené des recherches sur l'histoire de la punition dans les lieux d'enseignement. En s'appuyant sur les ressources de l'histoire et de la philosophie, il clarifie ici quelques enjeux fondamentaux comme l'acte éducatif, la loi, l'autorité... et s'attache à préciser les objectifs et les éléments d'une sanction " éducative " dans le cadre d'une éducation non-violente.

CRARY (Elisabeth). - **Négociateur, ça s'apprend tôt ! Pratiques de résolution de problèmes avec les enfants de 3 à 12 ans, Namur, Université de Paix, 1997, 172 p.**

Lire, écrire, compter fait partie des apprentissages scolaires de base. N'est-il pas aussi urgent d'apprendre à vivre ensemble, à exprimer ses sentiments, à coopérer, à résoudre les conflits ? Ce livre rassemble des outils concrets, propose des méthodes et donne des exemples

de gestion quotidienne de relations entre adultes et enfants ou entre enfants. Il comporte de nombreux exercices adaptés au cadre d'une classe ou d'une session de formation.

MASHEDER (Mildred). - Jeux coopératifs pour bâtir la paix, Université de Paix de Namur, 2 tomes, 1989, 1993, 137p., 107p.

Ces deux tomes s'adressent aux enseignants, mais aussi aux parents et à toute personne travaillant avec des enfants à partir de l'âge de 3 ans. Ils proposent jeux et activités de coopération sans perdants ni gagnants. Le but est de développer la confiance en soi, le respect de l'autre, la cohésion du groupe et la solidarité.

2. Sur la non-violence :

MULLER (Jean-Marie). - Lexique de la non-violence, Ed. IRNC/ANV, 1988, 110 p.

Jean-Marie Muller propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence.

MULLER (Jean-Marie). - Le principe de non-violence, Ed. Marabout, 1999, 323 p.

L'ambition de ce livre est de fonder la philosophie de la non-violence en face de l'idéologie de la violence nécessaire légitime et honorable qui domine nos sociétés. Il pose la non-violence comme une exigence éthique. Il précise également les principes d'une stratégie de l'action non-violente pour rechercher l'efficacité à travers la résolution pacifique des conflits. Il définit les chances d'une culture de la non-violence comme avenir de l'humanité.

SEMELIN (Jacques). - La non-violence expliquée à mes filles, Seuil, 2000, 57 p.

L'auteur, chercheur au CNRS et membre fondateur de

l'IRNC, répond aux questions directes de ses propres filles et propose sur la non-violence une synthèse accessible au plus grand nombre.

3. Ouvrages pour les enfants :

GIRARDET (Sylvie), ROSADO (Puig). - Silence, la violence !, Hatier, 1999 (coffret de six petites fables)

Face à un conflit, il y a d'autres alternatives que la violence. Loups, chameaux, oiseaux, chat, souris, cochons, taupe et ouistitis prouvent, à travers six petites fables, que discuter vaut mieux que se battre, que l'écoute est préférable au rejet, que rien ne vaut l'entraide et qu'il faut toujours parler de ce qui peut blesser.

DE SAINT MARS (Dominique). - Max se bagarre, Calligram, 1997,

La situation dégénère entre Max et ses copains : bagarres, insultes, coups. Max s'enferme dans la violence et les adultes ne trouvent pas les mots et l'écoute qu'il faudrait pour comprendre son sentiment d'injustice. Lili, sa grande sœur va lui permettre de comprendre que la violence est un engrenage où il s'isole et où il risque de perdre ses amis.

DE SAINT MARS (Dominique). - Le petit livre pour dire NON à la violence, Bayard poche/Astrapi, 1998, 32 p.

Il y a la violence des mots, des coups... Il y a la violence qu'on reçoit et celle qu'on donne ou qu'on retourne contre soi-même. Apprendre à répondre à la violence par le respect et la parole, à faire gagner la paix et l'amitié, à régler une dispute, c'est le but de ce petit livre à lire en famille ou en classe.

7 Adresses utiles

Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN)

Recherche et formation à des pratiques non-violentes appropriées aux attentes professionnelles. Des éducateurs, des enseignants, des parents et des animateurs se retrouvent au sein des IFMAN pour mettre en commun leurs recherches et leurs pratiques sur la résolution non-violente des conflits.

IFMAN - Haute-Normandie :
135 rue Grande
27 100 Val de Reuil - Tél. : 02 32 61 47 50

IFMAN - Bretagne :
35 450 Landavran - Tél. : 02 99 49 87 19

IFMAN - Nord Pas-de-Calais :
1 bis rue de Wattignies 59 000 Lille
Tél. : 03 20 52 19 54

IFMAN-Midi Pyrénées :
La Micalié 81 120 Le Travet - Tél. : 05 63 55 82 42

Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN)

21 ter rue Voltaire, 75 011 Paris
Tél. : 01 43 79 79 85 Fax : 01 43 79 32 09

Le MAN est un mouvement de réflexion et d'action qui se propose, d'une part, de mener une recherche théorique à partir des intuitions de la philosophie de la non-violence, des expériences historiques de lutte non-violente et de l'analyse des phénomènes sociaux et, d'autre

part, d'agir par les moyens propres à la stratégie de l'action non-violente, pour construire une société de justice et de liberté. Il répond aux demandes de formation, conférences, interventions, sur la non-violence, la résolution des conflits, les questions internationales.

Non-Violence Actualité

BP 241, 45 202 Montargis cedex
Tél. : 02 38 93 67 22 Fax : 02 38 93 74 72

Non-Violence Actualité est une association dont l'objectif est de promouvoir l'approche non-violente des conflits. Elle contribue à faire connaître les mécanismes de la violence et les moyens possibles pour y faire face. Elle édite une revue mensuelle d'information et de réflexion sur la résolution non-violente des conflits en France et dans le monde. Non-Violence Actualité édite également des dossiers thématiques (médiation, éducation non-violente, jeux et violences, l'action non-violente, etc.) et diffuse des livres sur les conflits, l'éducation, la non-violence ainsi que des jeux coopératifs. Exemple gratuit de la revue et du catalogue sur simple demande.

Alternatives Non-Violentes

BP 27, 13122 Ventabren
Tel./Fax : 04 42 28 72 25

Alternatives Non-Violentes est une revue de dossiers et de recherche sur la non-violence associée à l'Institut de Recherche sur la résolution Non-Violente des Conflits. Elle publie quatre numéros par an toujours spécialisés sur un thème. Parmi les derniers numéros parus : n° 113 « Quand l'enfant souffre violence » ; n° 112 « Les représentations de la violence dans les médias » ; n° 110 « Le Bouddhisme, une autre source de la non-violence » ; n° 104 « La non-violence dès l'école ».

8 Annexe

La charte Terre et Paix de la ville de Fougères

Article 1 : Aller à la rencontre l'autre dans le respect de sa différence, en refusant les préjugés qui peuvent exister à son rencontre.

Article 2 : Apprendre à mieux connaître son histoire et sa culture pour mieux comprendre celle des autres peuples. S'enraciner dans sa propre communauté : mieux appartenir aux siens pour mieux appartenir au monde.

Article 3 : Créer dans nos écoles, dans nos quartiers, dans notre ville, des espaces de rencontre, de dialogue et de partage pour faire progresser dans notre société une éducation à la paix et à la non-violence.

Article 4 : Développer une culture de paix et de non-violence qui s'enracine dans les valeurs qui peuvent être communes à tous les êtres humains en référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme : justice, liberté, égalité et solidarité.

Article 5 : Prévenir les tentations de recourir à la violence par l'apprentissage et l'expérimentation des méthodes de résolution non-violente des conflits qui permettent de lutter pour la justice dans le respect de l'adversaire.

Article 6 : Développer des pratiques éducatives et pédagogiques novatrices permettant à chaque enfant : d'exercer et de développer sa propre créativité, en par-

ticulier par l'expression artistique, d'harmoniser esprit de coopération et pratiques de compétition, d'affirmer sa personnalité en respectant la dignité de l'autre, de vivre les conflits de façon constructive.

Article 7 : Reconnaître les enfants et les jeunes comme acteurs et créateurs à part entière : leur permettre de faire l'expérience de l'autonomie, de la prise de parole dans leur école, leur quartier, leur ville, pour mieux trouver demain leur place de citoyen dans la société.

Article 8 : Favoriser les rencontres entre jeunes de différents pays par la pratique de jumelages et de parrainages entre classes ou écoles, dans la perspective d'une découverte d'autres cultures et d'autres peuples.

Article 9 : Organiser des échanges entre association autour du sport, de la musique, du chant, du théâtre et de la danse. Inscrire ces relations dans la durée par des liens de réciprocité.

Article 10 : Favoriser une prise de conscience de la mondialisation des problèmes et de leurs solutions possibles.

Concevoir, préparer et entreprendre ensemble des actions de coopération liées à la protection de la Planète Terre et à la construction d'une culture de paix et de non-violence, ici et là-bas.

Article 11 : Prendre l'initiative d'actions de solidarité avec les populations civiles et tout particulièrement avec les enfants, victimes de l'injustice, de l'oppression ou de la guerre.

Article 12 : Etre citoyen dans sa ville,
Devenir citoyen de la Planète Terre,
Pour être acteur de l'à-venir de l'humanité.

9 L'Institut de Recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC)

14 rue des Meuniers 93100 MONTREUIL - France
Tel: (33) 01 42 87 94 69 - Fax: (33) 01 48 57 92 97
e-mail : irnc@multimania.com

L'objectif principal de l'IRNC est de mener de façon pluridisciplinaire des recherches scientifiques sur l'apport de la non-violence dans la résolution des conflits et de donner un statut à cette approche encore trop ignorée en France. L'IRNC organise des formations en France et à l'étranger, des colloques, et entretient des relations avec de nombreux instituts similaires dans le monde. L'IRNC est associé à la revue trimestrielle " Alternatives non-violentes".

Dès l'origine, son travail de recherche s'est focalisé en priorité sur les conflits internationaux. Pendant les années 1980-90, l'IRNC a travaillé surtout sur les alternatives non-violentes en matière de défense contre les agressions ou les menaces militaires extérieures. Depuis 1990, il travaille sur les stratégies non-violentes d'intervention à mettre en œuvre sur les lieux de tensions ou de conflits régionaux. Il a achevé en 1997 un programme de recherche de deux ans portant sur "l'intervention civile", qui s'appuie sur les expériences acquises dans les conflits comme ceux d'ex-Yougoslavie, d'Haïti, du Kosovo (seul cas de résistance non-violente en ex-Yougoslavie), etc..

Selon les années et les travaux menés, les ressources financières de l'IRNC proviennent d'une part de financements privés : souscriptions auprès du public, subventions de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et de la Fondation "Un monde par tous", et d'autre part de financements

publics de ses partenaires institutionnels comme le SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale), la Fondation de l'Arche de la Fraternité (Grande Arche de la Défense), le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (FNDVA), la Communauté Européenne, la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale (FEDN), le Ministère de la Recherche et de la Technologie, etc....

Les activités régulières de l'I.R.N.C. :

- Réalisation de numéros de la revue trimestrielle Alternatives Non-Violentes.
- Organisation de colloques, conférences, etc...
- Conseils, coordination et incitation auprès d'étudiants, chercheurs et organismes souhaitant introduire la problématique de la non-violence dans leur discipline propre.
- Travaux de recherches fondamentales et appliquées (défense non-violente, intervention civile, culture de non-violence...).
- Formations à la résolution non-violente des conflits.
- Réalisation de vidéos pédagogiques sur des thèmes en rapport avec la non-violence.

Marion 11 ans
École élémentaire
Joliot-Curie 1 de Montreuil

